

ARCHITECTES ET PAYSAGISTES



DANS LES CLASSES
2013 / 2014

Bilan

LE DISPOSITIF

PRÉSENTATION

L'architecture, l'urbanisme et le paysage sont des formes de création complexes qui façonnent notre quotidien. Pour les appréhender et mieux en comprendre la nature, il faut les parcourir et avoir l'occasion d'échanger avec les professionnels qui s'en saisissent tous les jours.

Pour cette raison, les Conseils d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement d'Île-de-France (CAUE), en partenariat avec l'Ordre des architectes et la Maison de l'architecture d'Île-de-France, la Fédération française du paysage et les rectorats de Paris, Créteil et Versailles, ont mis en oeuvre le dispositif de sensibilisation « Les architectes et les paysagistes dans les classes » pour permettre aux enseignants du primaire et du secondaire qui le désirent d'accueillir un professionnel dans leur classe.

POUR LES PROFESSIONNELS...

il s'agit avant tout d'une démarche de transmission engagée et citoyenne, afin de faire partager leur passion, leur expérience et leurs connaissances. Lors d'une intervention bénévole en classe, préparée en binôme avec l'enseignant, ils ont l'occasion, d'aborder leur métier et d'expliquer la place et le processus de projet qui dirige les opérations de construction et d'aménagement.

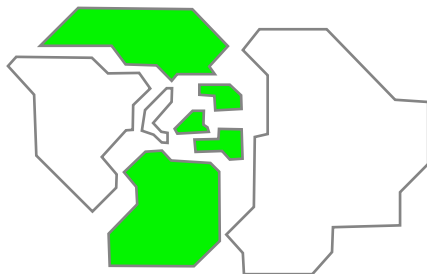
POUR LES ENSEIGNANTS...

le dispositif propose l'intervention gratuite d'un professionnel dans la classe pour mener en binôme un projet pédagogique avec les élèves. Celui-ci peut prendre différentes formes : conférence, visite de site, travail sur le quartier, réalisation d'une maquette, reportage photographique, jeu de piste... La finalité étant de susciter la curiosité des élèves et de leur fournir les connaissances nécessaires pour appréhender leur cadre de vie dans une démarche citoyenne et active.

CONCRÈTEMENT

Une fois les inscriptions enregistrées du côté des enseignants comme des professionnels, et suivant le territoire d'intervention souhaité, le CAUE concerné fait le lien entre les demandes des enseignants, leurs objectifs et les possibilités offertes par les professionnels, accompagne les enseignants dans la définition de leur projet, guide les professionnels dans le calibrage de leur intervention. Ce travail préparatoire important permet ensuite d'élaborer les binômes de projet et de contacter les intéressés pour leur signifier le nom et les coordonnées de chacune des parties. Les premières mises en relation interviennent généralement début novembre alors que les interventions elles, s'échelonnent jusqu'à la fin de l'année scolaire.

L'ÉDITION 2013 - 2014

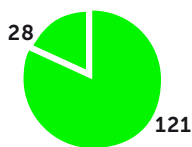


Cette nouvelle édition du dispositif « Les architectes et les paysagistes dans les classes » s'est tenue d'octobre 2013 à juin 2014, sur cinq départements d'Île-de-France.

Elle a associé :

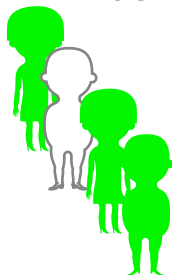
- > les CAUE de Paris, de l'Essonne, de Seine-Saint-Denis, du Val-de-Marne et du Val-d'Oise ;
 - > l'Ordre des architectes d'Île-de-France ;
 - > la délégation Île-de-France de la Fédération Française du Paysage ;
 - > les rectorats des Académies de Paris, Créteil et Versailles ;
- > et l'ensemble des professionnels et enseignants inscrits au dispositif.

PAYSAGISTES

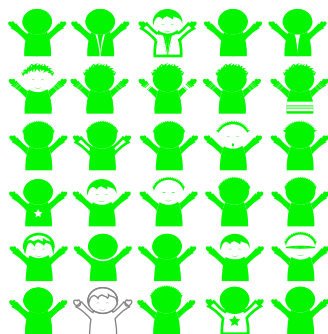
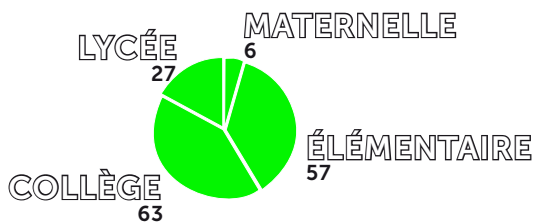
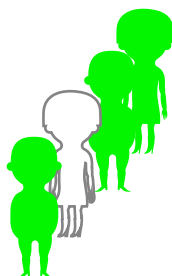


ARCHITECTES

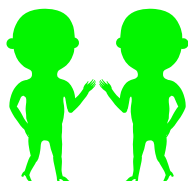
149 PROFESSIONNELS INSCRITS



207 DEMANDES D'ENSEIGNANTS



153 MISES EN RELATION

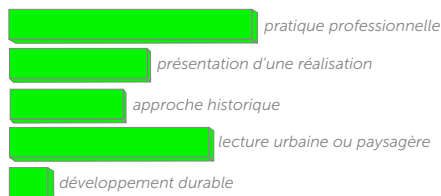


4590 ÉLÈVES TOUCHÉS

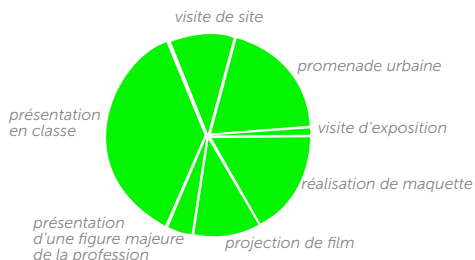
DU CÔTÉ DES ENSEIGNANTS

A partir des retours d'expériences* des enseignants bénéficiaires du dispositif sur cette édition, il est possible de dresser les grandes lignes des projets menés et de leur réception par les classes.

Quels sujets sont les plus demandés ?



Les types d'intervention les plus utilisés ?



Appréciation du professionnel et de son intervention :

Préparation du professionnel	Intérêt des élèves	Richesse du contenu	Adaptation au niveau des élèves
+ 92 %	++ 62 %	++ 67 %	++ 65 %
- 8 %	+ 22 %	+ 26 %	+ 22 %
	+/- 15 %	- 7 %	+/- 5 %
	- 2 %		- 8 %

Témoignages :

Les élèves ont adoré tant le contenu que la forme, les outils, la bienveillance de l'architecte et son mode de communication (il fallait adapter le langage à des enfants avec troubles autistiques). Pour ma part, j'ai beaucoup apprécié les propositions et la disponibilité de l'intervenant.

Cécile Pézilla, professeur en ULIS TED au Collège

Le travail sur le plan est au programme du CP, c'est un exercice difficile pour de jeunes enfants. Ce travail a pu être abordé et approfondi grâce aux interventions de l'architecte.

Brigitte Gomez, institutrice en CP

Les élèves ont complètement adhéré au projet dont j'avais privilégié l'aspect artistique. Delphine Dufour a apporté ses compétences professionnelles de paysagiste en faisant découvrir aux enfants toutes les richesses d'un potager à l'abandon, les possibilités du recyclage et donné confiance aux enfants dans leurs capacités créatives. C'est donc avec grand plaisir que je peux envisager de renouveler ce travail l'année prochaine en bénéficiant de cette nouvelle expérience.

Sonia Sainson, institutrice en CM2

Intervention très complète et très intéressante de Monsieur Delmas, passionné par son métier. Ce professionnel a su donner envie aux élèves de découvrir son métier. Il s'est montré très positif et encourageant envers nos élèves, répondant à leurs questions avec patience et bienveillance.

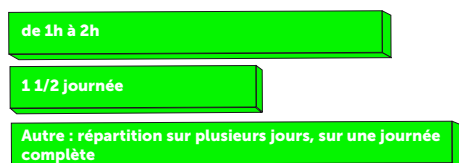
Françoise Perego, professeur en Lycée

* Bilan établi sur la base de 62 questionnaires représentatifs

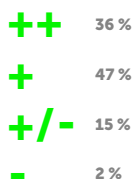
DU CÔTÉ DES PROFESSIONNELS

A partir des retours d'expériences* des architectes, paysagistes, urbanistes investis dans le dispositif sur cette édition, il est possible d'évaluer l'implication des enseignants dans le projet et les conditions d'exercice des professionnels

Quels sont les temps d'intervention moyens ?



Évaluation de la mise en relation professionnels/enseignants par les CAUE :

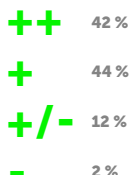


Appréciation de l'intervention en classe :

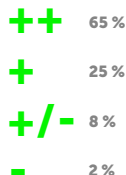
Préparation de la classe



Intérêt des élèves



Implication de l'enseignant au cours du projet



Témoignages :

Ces interventions sont comme des graines que l'on sème... des jeunes gens qui deviendront soucieux de leur qualité de vie et qui auront un regard moins « financier » sur les choix qu'ils auront à faire en devenant un jour maîtres d'ouvrages. Dans ma pratique professionnelle, c'est une bouffée d'air frais nécessaire pour renouveler sa créativité !

Virginie Van Torhoudt, architecte

Dans le cadre du projet des enseignantes « LA CULTURE NE S'HERITE PAS [SEULEMENT], ELLE SE CONQUIERT [SURTOUT] », j'ai vécu une expérience de transmission auprès d'élèves très néophytes, mais attentifs et curieux, « étonnés » de comprendre l'impact et les différents éléments culturels et techniques qui fabriquent un projet architectural et urbain. Concernant ma pratique professionnelle, ce dispositif m'a permis de revisiter, d'actualiser le champ architectural et urbain et de fixer/synthétiser mes connaissances.

Marie LVOVSKY, sociologue et urbaniste

* Bilan établi sur la base de 55 questionnaires représentatifs

LES PORTEURS DU PROJET

LES CAUE

Les Conseils d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement sont des associations créées par la Loi sur l'architecture du 3 Janvier 1977. D'implantation départementale, chaque CAUE assure des missions de service public pour la promotion et le développement de la qualité architecturale, urbaine et environnementale. Au service de tous, professionnels de la construction, enseignants, personnels administratifs ou simples particuliers, et en relation directe avec les collectivités locales et leurs responsables, ils développent dans un cadre et un esprit associatifs des actions de conseil, d'information, de formation et de sensibilisation.

L'UNION RÉGIONALE DES CAUE D'ÎLE-DE-FRANCE

Pour valoriser et coordonner le réseau territorial de compétences et de partenariats développés par chacun d'eux, les huit CAUE d'Île-de-France se sont constitués en union régionale en avril 2000. Les CAUE d'Île-de-France s'investissent notamment dans des démarches de sensibilisation des plus jeunes à l'architecture, au patrimoine, à l'urbanisme, au paysage et à la ville. À l'échelle régionale, ils développent des manifestations inédites de grande envergure.

L'ORDRE DES ARCHITECTES D'ÎLE-DE-FRANCE

L'Ordre des architectes d'Île-de-France représente la profession auprès des pouvoirs publics, garantit la qualité du service architectural, accompagne les architectes dans leur exercice et œuvre à la promotion de l'architecture auprès du grand public. Il veille à la tenue du Tableau : 10 000 architectes et 3 000 sociétés d'architecture y sont inscrits.

LA MAISON DE L'ARCHITECTURE EN ÎLE-DE-FRANCE

Créée en 2004 par l'Ordre des architectes d'Île-de-France, la Maison de l'architecture en Île-de-France est un lieu culturel de mise en débat de la fabrication de la ville, un lieu de promotion du plaisir (et du désir) d'architecture, un lieu de partage du sensible entre maîtres d'ouvrage et maîtres d'œuvre, un lieu de croisement entre l'architecture et les autres champs artistiques, un lieu de formation à la ville, à la culture urbaine et architecturale.

LA FFP ÎLE-DE-FRANCE

La Fédération Française du Paysage est l'organisation représentative de la profession de paysagiste concepteur. Elle regroupe aujourd'hui plus de 500 membres (dont 150 en Île-de-France), soit près d'un professionnel sur trois. Ses préoccupations concernent autant les débats sur le paysage que la valorisation de la profession, ainsi que les sujets liés tels que les évolutions en matière de qualification, de formation, d'éthique et de déontologie, de développement.

LES DAAC DES ACADÉMIES DE PARIS, CRÉTEIL ET VERSAILLES

Située au carrefour des établissements, des institutions culturelles, des partenaires (collectivités territoriales, services déconcentrés de l'Etat, Région), la Délégation académique à l'action culturelle assure le développement de l'éducation artistique et culturelle dans les établissements scolaires. Elle facilite l'accès des élèves aux champs culturels dans leurs diversités : théâtre, cinéma, musique, arts plastiques, littérature et écriture, patrimoine, architecture, photographie...

L'UNION RÉGIONALE DES CAUE D'ÎLE-DE FRANCE

C/O CAUE 94
36 rue Edmont Nocard
94 700 Maisons-Alfort
01 48 52 84 28
www.caue-idf.fr

CAUE 75

32 boulevard de Sébastopol
75 004 Paris
01 48 87 70 56
www.caue75.fr

CAUE 91

Maison départementale de l'habitat
1 bd de l'Écoute-S'il-Pleut
91 035 Évry
01 60 79 35 44
www.caue91.asso.fr

CAUE 93

2 bis rue Pablo Picasso
93 000 Bobigny
01 48 32 25 93
www.caue93.fr

CAUE 94

36 rue Edmont Nocard
94 700 Maisons-Alfort
01 48 52 55 20
www.caue94.fr

CAUE 95

Moulin de la Coulevre
Rue des 2 ponts
BP 40163
95 304 Cergy- Pontoise cedex
01 30 38 68 68
www.caue95.org

ORDRE DES ARCHITECTES EN ÎLE-DE-FRANCE

148 rue du Fbg Saint-Martin
75010 Paris
01 53 26 10 60
www.architectes-idf.org

FÉDÉRATION FRANÇAISE DU PAYSAGE ÎLE-DE-FRANCE

idf@f-f-p.org
<http://ffpaysagiste.blogspot.com>
www.facebook.com/ffpiledefrance



en Île-de-France
l'Ordre des architectes



CAUE;
DE L'ESSONNE



93
caue.



CAU Conseil
d'architecture
d'urbanisme &
de l'environnement
VAL DE MARNE



CAUE⁹⁵

